

# TONS, SEGMENTS ET RÈGLES TRANSFORMATIONNELLES EN JULA<sup>1</sup>

Mamadou Lamine SANOGO  
Université de Rouen (URA CNRS-SUDLA 1164)

A l'instar des autres parlars mandingues le *jula* ou *julakan* use des tons dans une perspective grammaticale et dans une perspective phonologique. Nul ne douterait alors de l'importance des manifestations suprasegmentales dans une langue à ton comme le manding. Reste cependant une question importante; celle des liens éventuels entre les mécanismes suprasegmentaux et le niveau des segments.

A partir des faits observables comme la compacité tonale des composés, la similitude tonale entre l'indéfini et le verbal simple, les manifestations suprasegmentales des dérivatifs, les tons des réduplications etc. nous proposons, dans le présent article, une description simple - avec moins de règles - et large - avec une portée plus grande - des structures suprasegmentales du *jula*<sup>2</sup>. D'éventuelles applications à d'autres parlars mandingues

---

<sup>1</sup>Le présent article constitue une rupture avec les descriptions actuelles sur le système tonal du *jula* véhiculaire et d'une façon générale sur celui des autres variétés du manding. En nous appuyant sur la phonologie autosegmentale, nous nous démarquons des théories selon lesquelles les manifestations tonales seraient explicables à partir des schèmes réalisés. Ces schèmes ne sont à notre avis que la manifestation au niveau de la surface des règles transformationnelles appliquées aux structures profondes. Nous rejoignons les conclusions de Welmer (1949) et de Bird (1966) en ajoutant que la règle de dissimilation tonale n'est que la suite logique de l'application de deux autres règles transformationnelles sur les structures profondes; ce qui contredit la théorie du ton de liaison de Badjré M. et Riolland (1989). Le *jula* comme les autres variétés du manding n'a pas de schème tonal au plan phonologique.

<sup>2</sup>Les principes de la meilleure description phonologique sont réunis dans le cadre de la phonologie non-linéaire. Le pouvoir explicatif est plus grand que la théorie des

sont envisageables mais nous nous limiterons, pour des raisons pratiques, à cet ensemble de parlers qui est considéré comme le jula véhiculaire<sup>1</sup> au Burkina Faso.

## 1 Principes tonologiques du jula

Les mécanismes suprasegmentaux que nous pouvons déceler à partir des manifestations tonales nous amènent à percevoir que les tons et les segments entretiennent des rapports dynamiques et non-intrinsèques. Les réalisations tonales du jula sont le résultat de l'application de trois règles transformationnelles ordonnées sur les structures profondes. Pour une compréhension suffisante de ces principes il faut garder en vue que l'étude des tons du jula se situe à la fois dans la phonologie, dans la lexicologie et dans la grammaire. Il convient, par conséquent, d'élargir le cadre de la tonologie du jula en envisageant une complémentarité entre différentes étapes de la description linguistique.

La base du principe tonologique du jula repose sur la prise en compte de trois éléments fondamentaux qui sont le ton lexical, le tons bas flottant marque du défini et des règles transformationnelles. C'est la dynamique de cet ensemble qui organise et structure toutes les manifestations tonales en jula.

schèmes et du ton de liaison. Il n'y a que trois règles qui permettent de cerner tout le système tonal de la langue.

<sup>1</sup>pôle de convergence entre diverses variétés du manding, cet ensemble hétéroclite considéré comme le jula du Burkina Faso se compose des réalisations locales et de nombreuses brassages entre des formes vernaculaires sans que l'une ne soit réalisée à l'état pur.

L'application de ces règles transformationnelles se fait de façon ordonnée suivant les conditions de bonne formation de Goldsmith (1976). Nous allons présenter ces éléments de manière plus détaillée en insistant sur les règles, les structures et les étapes des mécanismes transformationnelles tonales.

## 2- Définition et applications

Le ton lexical (TL) est un ton ponctuel haut ou bas qui s'associe à la première syllabe de la base (lexématique ou dérivée) par "la règle d'association initiale" (R-1). Le TL est un ton phonologique dont la hauteur ne dépend pas du choix du locuteur.

Ce premier ton initialement associé va se propager sur toutes les autres syllabes de la base par "la règle de propagation tonale" (R-2) qui se fait de la gauche vers la droite dans les constituants simples, dans les compositions et la dérivation avec suffixe segmental. Ces deux premières règles suffisent pour rendre compte de la structure tonale homogène du constituant verbal (1) simple et du substantif nominal indéfini (2).

	TL. haut		TL. bas	
(R-1)	wíli	tá	yáala	sìgi nà jòrɔ
(R-2)	wílí	tá	yáálá	sìgì nà jòrò
	"lever" "partir" "promener" "asseoir" "venir" "se soucier"			

<sup>1</sup> Les conventions d'association ou conditions de bonne formation sont selon Goldsmith (1976) : *Toute voyelle est associée à au moins un ton et tout ton est associé à au moins une voyelle. Rappelons à cet effet que la tonalité est une propriété de la syllabe et non de la voyelle; il n'y a pas de raison de conclure que le support du ton serait la voyelle en jula. Les lignes d'association ne se croisent pas.*

	TL. haut			TL. bas		
(R-1)	yíri	só	báara	mùso	sò	bòòrɔ
(R-2)	yírí	só	báárá	mùsò	sò	bòòrò

"arbre" "maison" "travail" "femme" "cheval" "sac"

Quant au substantif défini, il associe le ton bas flottant (B) marque du défini à la dernière voyelle de l'indéfini qui se prolonge par un effet phonétique. Cette transformation ne pose aucun problème dans les substantifs à TL haut; la marque du défini formera avec le ton haut propagé une modulation qui explique le ton descendant à la fin du défini.

(R-1)	só	yíri	báara	cé	sɛbɛ	dé
(R-2)	só	yírí	báárá	cé	sébé	dé

défini [sòò] [yíríi] [bááráà] [cèè] [sébéè] [dégè]

"la maison" "l'arbre" "le travail" "l'homme" "le papier" "l'enfant"

En revanche, lorsque nous avons un substantif à TL bas, l'indéfini recevra la marque du défini mais d'autres transformations sont nécessaires pour passer à la phase de réalisation. En effet, avec l'application précédente de la R-2, deux tons bas de différentes natures se rencontreront à cette étape de la transformation.

(R-1)	mùso+(B)	kòrɔ+(B)	bòòrɔ+(B)	gàlama+(B)
(R-2)	mùsò+(B)	kòrò+(B)	bòòrò+(B)	gàlàrà+(B)
	mùsò+ò	kòrò+ò	bòòrò+ò	gàlàrà+ò
	"femme"	"ainé"	"sac"	"louche"

On se trouve confronté à ce niveau de l'analyse à un problème de confusion entre deux tons que la langue doit résoudre. Il s'agit de faire la différence entre un ton grammatical, marque du défini, (B) et le ton phonétique bas propagé, donc prévisible, qui le précède. Nous sommes dans la transformation à une phase d'indétermination qu'il faut lever avant d'appliquer le (B) qui marque le défini. La langue procède ainsi par une troisième règle (R-3) à une dissimilation tonale qui produit un effet de contraste entre les deux tons susceptibles d'être confondus en relevant le dernier ton phonétique bas.

(R-2)	mùsò+(B)	kòrò+(B)	bòòrò+(B)	gàlàrà+(B)
(R-3)	[mùsò+ò]	[kòrò+ò]	[bòòrò+ò]	[gàlàrà+ò]
	[mùsò]	[kòrò]	[bòòrò]	[gàlàrà]
	"la femme"	"l'ainé"	"le sac"	"la louche"

Dans les dissyllabes et les trisyllabes, la transformation se constate aisément. En revanche, au niveau des monosyllabes, l'application de la R-3 nécessite une transformation préalable, une sous-règle (R-2'). En effet, il n'y a pas de ton lexical susceptible d'être relevé et la langue procède ainsi à la création de ce ton au niveau suprasegmental. Cette ajustement suprasegmental est suivie d'une restructuration segmentale qui allonge la voyelle afin de recevoir le ton phonétique. Le ton phonétique ainsi inséré, la structure de l'indétermination, préalable à R-3 est atteinte et il ne reste qu'à appliquer cette troisième règle.

(R-1)	sò	jò	jà	cè
(R-2)	sò	jò	jà	cè

(R-2')	sòò+ð	jǎǎ+ð	jàà+ð	cèè+ð
(R-3)	sòó+ð	jǎó+ð	jàá+ð	cèé+ð
	[sòô]	[jǎǎ]	[jàâ]	[cèê]
	"le cheval"	"le filet"	"le film"	"l'homme"

### 3- Conséquences de ces principes phonologiques.

Les conséquences de ces principes phonologiques sont nombreuses dans la systématique du jula. D'un point de vue comparatif avec les autres méthodes comme la théorie des schèmes tonaux appliquée au jula et au bambara, nous avons moins de règles et un champ explicatif plus large.

Du point de vue du rapport entre les deux niveaux, les principes que nous venons d'exposer démontrent que le niveau segmental et le niveau suprasegmental ne sont pas intrinsèquement liés. Les règles transformationnelles qui affectent un niveau n'ont pas nécessairement de conséquences sur l'autre. Le support du ton n'est ni la voyelle ni le mot mais la syllabe avec laquelle les relations sont dynamiques. Une autre conséquence de ces principes et non des moindres est qu'ils nous permettent de percevoir qu'en jula, les morphèmes comme les dérivatifs, les prédicatifs, la marque du pluriel n'ont pas leur ton propre. De même, les composées les dérivées, les reduplications, les synapsies verbales et nominales sont régies par les mêmes règles tonales. On pourrait démontrer l'efficacité de ces principes à

travers la composition, la synapsie, la reduplication et la dérivation.

Les nominaux composés

Les substantifs composés ont une structure tonale compacte conforme aux structures que nous avons présentés plus haut. Lorsque le TL est haut, la composition se fait comme le comme le substantif. Le TL porté que par la première base (R-1) se propage sur les autres (R-2) avant d'adopter la marque du défini.

	B-1	B-2+(B)	B-1	B-2	B-3+(B)
R-1	báara	muso+(B)	hákili	yelema	bana+(B)
R-2	báará	músó+(B)	hákilí	yéléma	báná+(B)
	[bááramúsô]		[hákíliyéléámánâ]		
	"la femme favorite"		"la démenca"		

En revanche, lorsque TL est bas, on constate une application plus étendue de R-3 sur la dernière base. L'effet de contraste est plus perceptible car la règle a une portée plus importante.

	B-1	B-2+(B)	B-1	B-2+(B)	B-1	B-2+(B)	B-3
(R-1)	kàra	mɔgɔ	jà	kuma	nège	juru	so
(R-2)	kàrà	mɔgò	jà	kùmà	nègè	jùrù	sò
(R-3)	kàrà	mɔgó	jà	kúmá	nègè	jùrù	só
	[kàrà mɔgô]		[jà kúmâ]		[nègè jùrù sô]		
	"le maître"		"le chat"		"l'office des postes et télécommunications"		

Les composés de structure discursive sont des énoncés figés constitués de nominaux indéfinis et de monosyllabes verbaux. Ils

comportent, à cet effet, les tons de l'indéfini et des verbaux sur les segments. Le défini comme l'indéfini ont le même schème tonal dans la réalisation.

cè	té	mùsò	té	"hermaphrodite"
sò	té	fàlì	té	"mulet"
táámá	té	bòlì	té	"précipitation"
kònò	té	wárá	té	"chauve-souris"

En outre, les nominaux trisyllabiques à TL haut qui connaissent chez certains locuteurs (les plus de trente ans) une réalisation discursive révèlent le caractère stylistique de cette réalisation. Ainsi, les nominaux trisyllabiques sont, comme les autres explicables, à partir des trois règles transformationnelles.

R-3 a) H+b+h+(B)	b) H+h+h+(B)
máǵòrô ~	máǵórô "mangue"
nǵǵsî ~	nǵǵsî "caméléon"
dǒdólî ~	dǒdólî "guêpe"
bútèlî ~	bútélî "bouteille"

Dans la première colonne, le premier ton propagé a baissé sans que cette transformation se soit suivie de conséquence sémantique; ce qui, dans une langue à ton, ne passe pas inaperçu. Ce mécanisme démontre que cette réalisation tonale qui se localise très facilement est stylistique. Dans la deuxième colonne, les mécanismes tonologiques se déroulent naturellement sans ajout stylistique. On pourrait éventuellement mettre cette réduction des unités ou simplification au compte de la fonction véhiculaire que remplit le jula. Les tendances ci-dessus relevées

dans la deuxième colonne sont très développées chez les locuteurs du jula langue seconde et des locuteurs non-mandingophones. Quant à la première colonne, elle est relevée chez les bambaraphones et les locuteurs du jula de Kong, deux parlers qui assurent des fonction grégaires au Burkina Faso.

#### La synapsie verbale

Du point de vue tonologique, la synapsie verbale se démarque du nominal composé. Type de formation lié à une lexicalisation d'une base lexicale associée à une base verbale, la synapsie verbale a conservé une structure tonale discursive. Mais, on note une certaine tendance à la compacité qui les identifie aux verbaux simples. Les deux structures, l'une compacte et l'autre discursive, se côtoient alors dans la langue sans s'opposer.

a) B+b+h+h	~	b) B+b+b+b	
bàṅṅbírí	~	bàṅṅbìrì	"pencher"
kòròsí	~	kòròsì	"surveiller"
jàràbí	~	jàràbì	"aimer"
ṅṅtí	~	ṅṅtì	"pousser"
jàlàkí	~	jàlàkì	"critiquer" (à tort)
fàràtí	~	fàràtì	"prendre des risques"

#### Les dérivés

Nous ne nous intéresserons qu'aux dérivations segmentales dans le présent article. De façon générale, nous ferons la différence entre la dérivation nominale et la dérivation verbale. Ensuite, nous nous pencherons sur les suffixes et sur les préfixes. La

dérivation par préfixation ne porte que sur les verbes en jula. Dans les nominaux dérivés, les dérivatifs sont suffixés. Ils reçoivent, comme les autres syllabes du lexème, le TL bas propagé par R-2. Ainsi, les dérivés indéfinis ont la même structure tonologique que le nominal simple et le verbal.

	B-1	dériv.	B-1	B-2	dériv.	B-1	dériv.	dériv.
(R-1)	sò	tigi	tò	fasa	lā	fàà	nta	ni
(R-2)	sò	tigì	tò	fàsà	lā	fàà	ntà	nì
(R-3)	sò	tígí	tò	fàsà	lā	fàà	ntà	ní
indéfini	[sòtígì]	[tòfàsàlā]		[fààntànì]				
défini	[sòtígî]	[tòfàsàlâ]		[fààntànî] <sup>1</sup>				
	"le cavalier"	"le matériel de cuisine (spéci.)"		de	"le nécessaireux"			

Quant aux dérivatifs préfixés, ils sont au nombre de deux en jula : la- et ma-; leur comportement tonologique est déterminé par la consonne initiale du morphème dérivatif.

Lorsque le dérivatif a une attaque syllabique liquide //l/, il y a moins d'effets au plan tonologique. Le ton de ce dérivatif a tendance à être toujours relevé ce qui marque une frontière morphologique entre le morphème et le lexème. La liquide étant une consonne faible spécifique, ayant très peu de chance de paraître en position initial de constituant, il n'y a pas de contraste tonale pour marquer le morphème puisque la présence de la ce phonème suffit.

<sup>1</sup> La théorie des schèmes ne nous permet pas d'expliquer pourquoi on a le ton haut sur ntà dans faantà et le ton bas sur le même dérivatif dans faantànî.

R-2 b+B+b

(R-3) h+B+b

lábè	"préparer"	lákórí	"rassembler"
lámàgà	"remuer"	lávílí	"lever"
lákàlì	"raconter"	lájé	"observer"
lágòsì	"discréditer"	lásé	"faire-part"
lákòròsì	"surveiller"	ládúníyá	"informer"

En revanche, lorsque la consonne initiale est la nasale, la R-3 se manifeste automatiquement, indépendamment de la hauteur du TL. En effet, la nasale étant susceptible d'occuper une position initiale, la langue procède par l'introduction d'un contraste suprasegmental qui marque la frontière morphologique et permet d'identifier, par la même occasion le dérivatif.

R-2 a) h+H+h

b) b+B+b

R-3 a) b+H+h

b) h+B+b

màjíní	"guetter"	màsòrò	"se libérer"
màkírí	"louer"	mákòndò	"attendre"
màsúmá	"se calmer"	mámìnè	"réserver"
màbó	"reculer"	máđò	"rapprocher"
màkúmá	"gronder"	málò	"s'arrêter"
màlá	"se calmer"	mákù	"encaisser"

La marque du pluriel

La marque du pluriel porte le ton propagé à l'indéfini (1) et le (B) lorsque le substantif se met au défini (2).

yíri+u -->(1) yíríú "arbres" (2) yíríù "les arbres"  
 jèli+u -->(1) jèlìù "griots" (2) jèlíù "les griots"

### Les reduplications

Comme les constituants simples les réplications ont une structure tonale déterminée par le TL. Au niveau des reduplications à TL haut, il n'y a aucune modification remarquable. Le TL se propage par R-2 sur les autres syllabes.

	B-1	B-2	B-1	B-2	B-1	B-2	B-1	B-2
R-1	kúry	kury	kálá	kalá	wára	wara	kéle	kele
R-2	kúrú	kúrú	kálá	kálá	wará	wará	kéle	kéle
	[kúrúkúrú]	[kálákálá]	[wáráwára]	[kélékéle]				
	"segmenter"	"rayer"	"rocher"	"piment"				

Les reduplications à TL bas recevront R-3 sur la seconde base ce qui marque par la même occasion la fin de la première.

	B-1	B-2	B-1	B-2	B-1	B-2	B-1	B-2
R-1	dù	dú	kìini	kaana	kùrutu	kurutu	màna	mana
R-2	dù	dú	kìini	kààná	kùrùtù	kùrùtù	mànà	mànà
R-3	dù	dú	kìini	kááná	kùrùtù	kùrùtù	mànà	máná
	[dùdú]	[kìinikááná]	[kùrùtùkùrùtù]	[mànàmáná]				
	"le tam-tam"	"les rayures"	"la magouille"	"la pagaille"				

Comme nous pouvons le voir, les principes phonologiques du jula embrassent plusieurs domaines de la systématique. A cheval entre la phonologie la lexicologie et la grammaire la tonologie recouvre marque les frontières des bases, des dérivatifs et

participe à la composition. Contrairement théories supra-segmentales qui défendent le schème tonal et le ton de liaison, la théorie autosegmentale est plus économique dans le cadre de la tonologie du jula. Nous sommes en mesure de cerner tout le système tonal avec trois règles. Deux règles suffisent pour rendre compte des tons du verbe et du nominal indéfini. La règle de dissimilation ou contraste tonal marque à la fois la frontière morphologique de la base et permet d'identifier le ton bas flottant marque du défini. Cette règle supplémentaire n'est nécessaire que dans les cas où une confusion entre deux tons de nature différente est possible dans la réalisation. Ces principes tonologiques nous permettent de conclure qu'il n'y a ni schème tonale en tant qu'unité phonologique, ni ton de liaison en jula. Le système tonal est organisé autour de trois règles qui marquent le passage des structures profondes aux structures de surface.

### Bibliographie

- BADJIMÉ M. et A. RIALLAND, 1989, Reanalyse des tons du bambara : Des tons du nom à l'organisation générale du système, *Studies in African Linguistics*, Volume 20, Number 1, Université of California, Los Angeles, pp. 1-28.
- BIRD C. S. "Aspects of bambara syntax", Thèse de PHD, UCLA.
- BRACONNIER C., 1982; *Tons et segments en dioula d'Odienné (parler de Samatigila)*; thèse pour le doctorat de 3ème cycle; Université de Grenoble, 490 pages.
- COULIBALY B., 1981; Contribution à l'étude de la détermination en jula, in *ANNALES DE L'UNIVERSITÉ DE OUAGADOUGOU*, numéro 04, pp. 01-22.

COULIBALY B., 1983, "Le phénomène du rehaussement tonal en jula" in *MANDENKAN*, N° 6, Paris INALCO, pp. 9-20.

CREISSELS D., 1985 b: "*La perspective dialectologique dans l'étude du ton Bambara*"; in *AFRIQUE ET LANGAGE* numéro 24, L'Harmattan, Paris, pp. 17-35.

DIALLO M., 1988; *Éléments de systématique et dialectologie du Marka-kan Burkina Faso*; thèse pour le doctorat unique; Université de Grenoble, 857 p.

DUMESTRE G., 1975, "A propos de l'orthographe des tons en manding", dans *ANNALES DE L'UNIVERSITÉ D'ABIDJAN*, série H linguistique, Tome VIII, fascicule 1, pp. 27-34.

HOUIS M. 1981- "La relation de détermination en syntagme et en composés nominaux; in *AFRIQUE ET LANGAGE*, numéro 16, L'Harmattan, Paris, pp. 5-47

NIKIEMA N. (sine die) théorie autosegmentale et tonologie du jula véhiculaire du Burkina, multigr. 50 pages.

SANOOGO M.L., 1991, Les syntagmes nominaux du jula véhiculaire, mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou.